



UTP

Union
des Transports Publics
et ferroviaires

Transport de fret ferroviaire

BILAN SOCIAL 2012 Edition 2013

5-7 rue d'Aumale - 75009 Paris
Tél. : +33 (0)1 48 74 63 51
Fax : +33 (0)1 40 16 11 72

www.utp.fr
social@utp.fr

Réalisation et rédaction :

Sylvette Mougey, Directrice du département des affaires sociales
Véra Delhomme, Chargée de mission
Céline Meunier, Secrétaire

ENGAGEMENT
DE SERVICE

QUALI'OP
REF. 166

AFNOR CERTIFICATION

www.afnor.org

Avant-propos

Ce bilan social concerne les entreprises adhérentes de l'UTP qui ont pour activité principale le transport de **fret** ferroviaire. Il présente les données agrégées de 5 entreprises au cours des trois dernières années 2010, 2011 et 2012.

Il concerne uniquement :

- les entreprises qui ont pour activité principale le transport ferroviaire de fret et qui sont adhérentes de l'UTP ;
- le personnel dont les conditions de travail et d'emploi sont régies par le droit commun privé.

Concernant l'entreprise historique, les informations ainsi retenues pour l'élaboration des données agrégées du bilan social sont celles relatives à l'effectif du personnel contractuel travaillant dans le fret.

SOMMAIRE

LES PRINCIPALES DONNÉES DU BILAN SOCIAL 2012	p 4
I. EFFECTIFS DES ENTREPRISES DE TRANSPORT DE FRET FERROVIAIRE	p 6
1.1 Salariés en Contrat à Durée Indéterminée	p 6
a) Présentation des effectifs	p 6
b) Temps partiel.....	p 9
c) Répartition hommes/femmes dans les effectifs	p 10
d) Répartition des effectifs par catégorie professionnelle	p 13
e) Répartition des effectifs par âge	p 14
f) Répartition des effectifs par ancienneté.....	p 17
1.2 Salariés en Contrat à Durée Déterminée.....	p 20
II. DURÉE DU TRAVAIL ET ABSENTÉISME.....	p 21
2.1 Durée du travail	p 21
2.2 Absentéisme (en jours calendaires d'absence par an et par salarié)	p 21
III. SALAIRES ET RÉMUNÉRATIONS.....	p 23
IV. DIALOGUE SOCIAL.....	p 24
V. FORMATION PROFESSIONNELLE	p 25
5.1 Investissements consacrés à la formation professionnelle.....	p 25
5.2 Nombre de stagiaires.....	p 25
5.3 Nombre d'heures de stage	p 27
5.4 Nature des stages de formation	p 28
5.5 Utilisation du droit individuel à la formation (DIF)	p 29
5.6 Période de professionnalisation	p 30
5.7 Contrats d'apprentissage et de professionnalisation	p 30

LES PRINCIPALES DONNEES DU BILAN SOCIAL 2012

● Des effectifs en hausse pour la troisième année consécutive

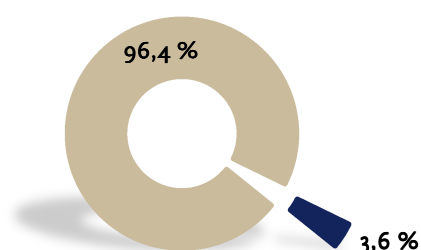
L'augmentation des effectifs observée en 2010 et 2011 se confirme cette année, avec une évolution du nombre des salariés à temps plein et à temps partiel de +10,2 %. Cette hausse des effectifs correspond à une **création nette de 239 emplois**.

● Des emplois pérennes et à temps plein

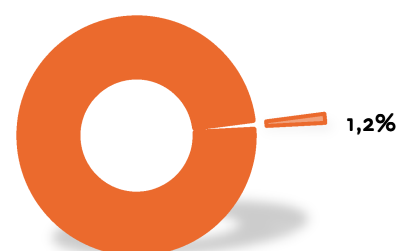
- En 2012, les contrats à durée indéterminée (CDI) représentaient **96,4 %** des effectifs de la branche, soit **3,6 %** des contrats à durée déterminée (CDD). A titre de comparaison, au niveau national, le taux des CDD est de 7,4 % (5,3 % pour le seul secteur des transports)*.
- La majorité des salariés de la branche travaillent à temps plein : seulement **1,2 %** des salariés sont à temps partiel en 2012. Pour mémoire, au niveau national, cette proportion s'élève à 16,1 % (10,2 % pour le seul secteur des transports)*.

* Source : DARES, *Activité et conditions d'emploi de la main d'œuvre au 4^e trimestre 2012*, mars 2013)

Part des CDD dans l'effectif total en 2012



Rapport entre l'effectif à temps partiel et l'effectif total de la branche en 2012



● Des investissements en matière de formation professionnelle supérieurs aux obligations légales

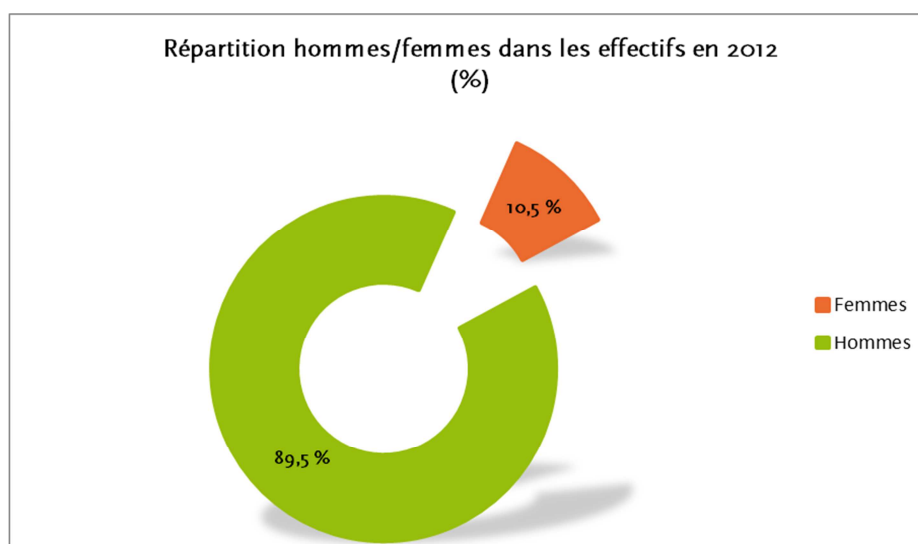
En 2012, les entreprises de la branche ferroviaire ont consacré à la formation professionnelle **4,2 %** de leur masse salariale. Dans ce cadre, **85 %** des salariés de la branche ont suivi des stages de formation professionnelle en 2012.

Pour mémoire, les obligations légales en la matière s'élèvent à 1,6 % de la masse salariale.

● Les caractéristiques structurelles du secteur sont confirmées

L'année 2012 confirme une pyramide des âges jeune : **71,9 %** des salariés de la branche sont âgés de moins de 40 ans.

La proportion des femmes dans le fret ferroviaire reste stable et s'établit à **10,5 %** des effectifs.



● Durée du travail et heures supplémentaires

Le nombre d'heures supplémentaires moyen par an et par salarié diminue en 2012 et s'établit à **50,2 heures**. A titre de comparaison, ce nombre était de 81 heures en 2009 (cf. Bilan social 2009, édition 2010, page 15).

Depuis 3 ans, la durée du travail dans le fret ferroviaire s'établit à **35 heures**.

I. EFFECTIFS DES ENTREPRISES DE TRANSPORT DE FRET FERROVIAIRE

En 2012, l'UTP a procédé à une refonte du questionnaire de l'enquête sociale, afin de redéfinir certaines catégories de personnel, améliorant ainsi les réponses au questionnaire et donc la précision des données. Dans ce cadre, les catégories « d'opérateurs de sécurité au sol » et de « personnel d'exploitation » ont été remplacées respectivement par « opérateurs de sécurité au sol et opérateurs ferroviaires industrie » et « personnel circulation ferroviaire ». Les données 2010 et 2011 ont été établies sur la base des anciennes catégories. Elles sont donc présentées à titre indicatif et ne permettent pas une stricte comparaison entre ces deux périodes.

1.1 Salariés en Contrat à Durée Indéterminée (au 31 décembre 2012)

a) Présentation des effectifs

Pour une troisième année consécutive, les effectifs du secteur du transport de fret ferroviaire sont en hausse. En 2012, l'évolution du nombre de salariés à temps plein et à temps partiel est de +10,2 % (contre +11,8 % en 2011 et +13,9 % en 2010), ce qui correspond à une **création nette de 239 emplois**.

Cette augmentation des effectifs concerne l'ensemble des catégories professionnelles, à l'exception de celle des fonctions d'appui (non cadres). Les catégories des conducteurs (+87 emplois), des opérateurs de sécurité au sol et opérateurs ferroviaires industrie (+89 emplois) connaissent les évolutions les plus importantes.

Pour mémoire, l'effectif indiqué comprend les salariés des entreprises adhérentes de l'UTP qui ont pour activité le transport ferroviaire de fret. Il ne comprend pas le personnel dont les conditions de travail et d'emploi sont régies par un statut.

Effectif à temps plein + temps partiel

	2010			2011			2012		
		dont femmes	dont hommes		dont femmes	dont hommes		dont femmes	dont hommes
Conducteurs (à titre principal)	785	5	780	865	6	859	952	10	942
Opérateurs de sécurité au sol et opérateurs ferroviaires industrie*	354	4	350	423	4	419	662	29	633
Personnel circulation ferroviaire*	312	15	297	350	12	338	251	27	224
Pers. atelier et maintenance travaux	72	0	72	76	2	74	91	0	91
Fonctions d'appui (non cadres)	287	146	141	306	161	145	270	129	141
Cadres/Ingénieurs	277	52	225	313	59	254	346	74	272
TOTAL	2 087	222	1 865	2 333	244	2 089	2 572	269	2 303

* En 2012, l'UTP a effectué une refonte du questionnaire de l'enquête sociale, afin de redéfinir certaines catégories de personnel, améliorant ainsi les réponses au questionnaire et donc la précision des données. Les catégories « d'opérateurs de sécurité au sol » et de « personnel d'exploitation » ont été remplacées respectivement par « opérateurs de sécurité au sol et opérateurs ferroviaires industrie » et « personnel circulation ferroviaire ». Les données 2010 et 2011 ont été établies sur la base des anciennes catégories et sont présentées à titre indicatif.

Effectif à temps plein (hors CDD, intérimaires et temps partiel)

	2010			2011			2012		
		dont femmes	dont hommes		dont femmes	dont hommes		dont femmes	dont hommes
Conducteurs (à titre principal)	785	5	780	865	6	859	951	10	941
Opérateurs de sécurité au sol et opérateurs ferroviaires industrie*	354	4	350	423	4	419	655	24	631
Personnel circulation ferroviaire*	312	15	297	350	12	338	250	26	224
Pers. atelier et maintenance travaux	72	0	72	76	2	74	91	0	91
Fonctions d'appui (non cadres)	265	126	139	287	144	143	262	121	141
Cadres/Ingénieurs	269	50	219	305	56	249	331	66	265
TOTAL	2 057	200	1 857	2 306	224	2 082	2 540	247	2 293

Effectif à temps partiel (hors CDD et intérimaires)

	2010			2011			2012		
		dont femmes	dont hommes		dont femmes	dont hommes		dont femmes	dont hommes
Conducteurs (à titre principal)	0	0	0	0	0	0	1	0	1
Opérateurs de sécurité au sol et opérateurs ferroviaires industrie*	0	0	0	0	0	0	7	5	2
Personnel circulation ferroviaire*	0	0	0	0	0	0	1	1	0
Pers. atelier et maintenance travaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Fonctions d'appui (non cadres)	22	20	2	19	17	2	8	8	0
Cadres/Ingénieurs	8	2	6	8	3	5	15	8	7
TOTAL	30	22	8	27	20	7	32	22	10

* En 2012, l'UTP a effectué une refonte du questionnaire de l'enquête sociale, afin de redéfinir certaines catégories de personnel, améliorant ainsi les réponses au questionnaire et donc la précision des données. Les catégories « d'opérateurs de sécurité au sol » et de « personnel d'exploitation » ont été remplacées respectivement par « opérateurs de sécurité au sol et opérateurs ferroviaires industrie » et « personnel circulation ferroviaire ». Les données 2010 et 2011 ont été établies sur la base des anciennes catégories et sont présentées à titre indicatif.

Evolution des effectifs en 2012

- Evolution globale des effectifs (toutes catégories de salariés confondues)

Evolution globale des effectifs			
	Nombre de départs	Nombre d'embauches	Perte ou gain net d'emplois
2010	268	523	+255
2011	299	545	+246
2012	314	553	+239

- Evolution par catégorie professionnelle

Conducteurs (à titre principal)			
	Nombre de départs	Nombre d'embauches	Perte ou gain net d'emplois
2010	61	128	+67
2011	80	160	+80
2012	99	186	+87

Personnel atelier et maintenance travaux			
	Nombre de départs	Nombre d'embauches	Perte ou gain net d'emplois
2010	7	18	+11
2011	12	16	+4
2012	7	22	+15

Opérateurs de sécurité au sol et opérateurs ferroviaires industrie*			
	Nombre de départs	Nombre d'embauches	Perte ou gain net d'emplois
2010	20	57	+37
2011	26	95	+69
2012	88	177	+89

Fonctions d'appui (non cadres)			
	Nombre de départs	Nombre d'embauches	Perte ou gain net d'emplois
2010	42	70	+28
2011	37	56	+19
2012	41	5	-36

Personnel circulation ferroviaire*			
	Nombre de départs	Nombre d'embauches	Perte ou gain net d'emplois
2010	103	178	+75
2011	98	136	+38
2012	39	90	+53

Cadres/Ingénieurs			
	Nombre de départs	Nombre d'embauches	Perte ou gain net d'emplois
2010	35	72	+37
2011	46	82	+36
2012	40	73	+33

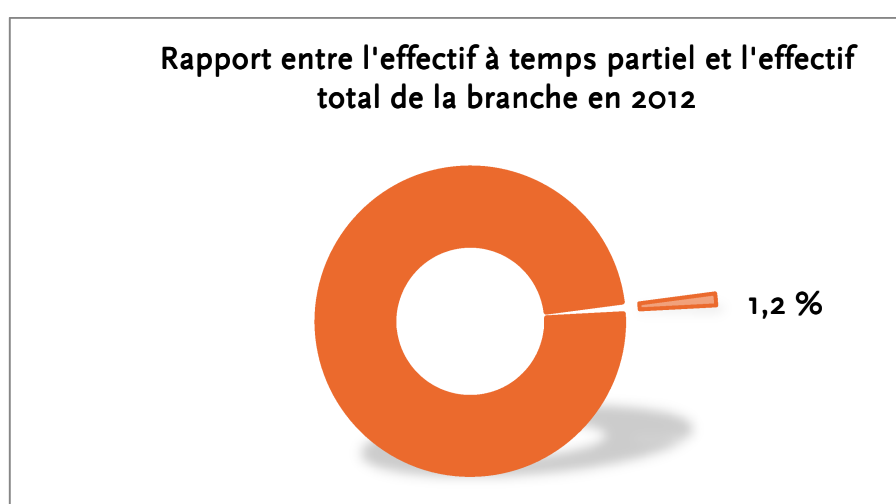
* En 2012, l'UTP a effectué une refonte du questionnaire de l'enquête sociale, afin de redéfinir certaines catégories de personnel, améliorant ainsi les réponses au questionnaire et donc la précision des données. Les catégories « d'opérateurs de sécurité au sol » et de « personnel d'exploitation » ont été remplacées respectivement par « opérateurs de sécurité au sol et opérateurs ferroviaires industrie » et « personnel circulation ferroviaire ». Les données 2010 et 2011 ont été établies sur la base des anciennes catégories et sont présentées à titre indicatif. Les évolutions des effectifs pour ces deux catégories ne correspondent donc pas à la différence entre les effectifs 2012 et les effectifs 2011.

b) Temps partiel

- Rapport entre l'effectif à temps partiel et l'effectif total de la branche : 1,2 %

La part des effectifs à temps partiel par rapport à l'effectif total du secteur est stable et correspond, comme en 2011, à 1,2 % de l'effectif total de la branche. Il est important de préciser que plusieurs catégories professionnelles ne comportent pas ou peu de salariés à temps partiel : conducteurs, personnel « circulation ferroviaire », personnel des ateliers et de maintenance. Les catégories qui en contiennent le plus sont les fonctions d'appui (non cadres, cadres et ingénieurs).

Cette proportion contraste avec la tendance constatée au niveau national. A titre de comparaison, à ce niveau, le taux des salariés travaillant à temps partiel augmente et correspond, tous secteurs d'activité confondus, à 16,1 % en 2012 (contre 15,8 % en 2011). Pour le seul secteur des transports, en 2012, ce taux s'élève à 10,2 %, contre 9,6 % en 2011 (Source : DARES, *Activité et conditions d'emploi de la main d'œuvre au 4^e trimestre 2012*, mars 2013).



- **Par catégorie professionnelle**
(Rapport entre l'effectif à temps partiel de la catégorie et l'effectif total de la catégorie)

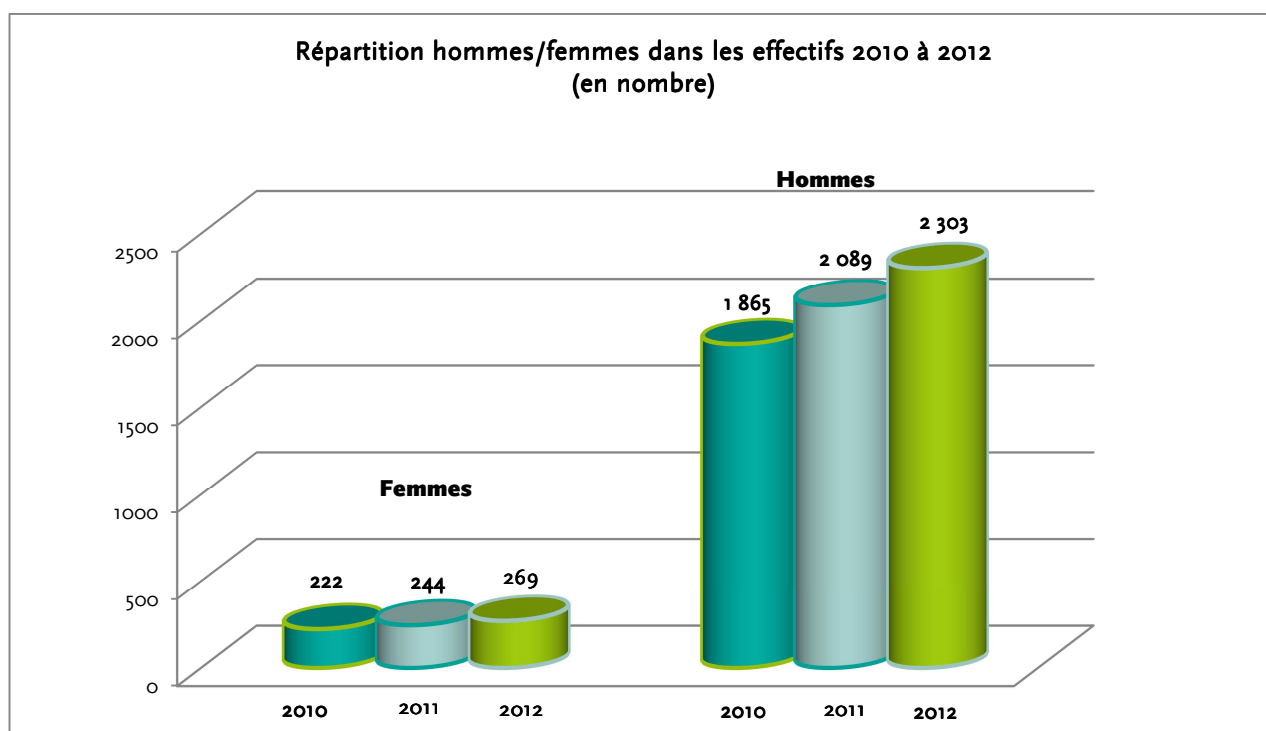
	2010	2011	2012
Conducteurs (à titre principal)	0 %	0 %	0,1 %
Opérateurs de sécurité au sol et opérateurs ferroviaires industrie*	0 %	0 %	1,1 %
Personnel circulation ferroviaire*	0 %	0 %	0,4 %
Personnel atelier/maintenance	0 %	0 %	0 %
Fonctions d'appui (non cadres)	8,3 %	6,6 %	3,1 %
Cadres/Ingénieurs	3 %	2,6 %	4,5 %

* En 2012, l'UTP a effectué une refonte du questionnaire de l'enquête sociale, afin de redéfinir certaines catégories de personnel, améliorant ainsi les réponses au questionnaire et donc la précision des données. Les catégories d'« opérateurs de sécurité au sol » et « personnel d'exploitation » ont été remplacées respectivement par « opérateurs de sécurité au sol et opérateurs ferroviaires industrie » et « personnel circulation ferroviaire ». Les données 2010 et 2011 ont été établies sur la base des anciennes catégories et sont présentées à titre indicatif.

c) Répartition hommes/femmes dans les effectifs

Pour la troisième année consécutive, la proportion des femmes et des hommes dans les entreprises ferroviaires reste stable. Ainsi, la proportion des femmes dans le fret ferroviaire s'établit en 2012 à 10,5 % des effectifs. La part des hommes, quant à elle, s'élève à 89,5 %. A l'inverse, la part des femmes parmi les salariés occupés à temps partiel baisse en 2012 : elles sont 68,8 % à occuper ces emplois, contre 74,1 % en 2011.

Comme les années précédentes, la catégorie des fonctions d'appui (non cadres) reste la catégorie la plus féminisée (47,8 % des femmes en 2012, contre 52,6 % en 2011). Cette proportion est en légère augmentation pour la catégorie des cadres et ingénieurs et s'élève à 21,4 % (18,9 % en 2011). La catégorie des personnels « circulation ferroviaire » comporte pour la première fois cette année une part significative des effectifs féminins (10,8 %).



	... et l'effectif total de la branche			... à temps plein et l'effectif à temps plein de la branche			... à temps partiel et l'effectif à temps partiel de la branche		
	2010	2011	2012	2010	2011	2012	2010	2011	2012
Rapport entre l'effectif féminin...	10,6 %	10,5 %	10,5 %	9,7 %	9,7 %	9,7 %	73,3 %	74,1 %	68,8 %
Rapport entre l'effectif masculin...	89,4 %	89,5 %	89,5 %	90,3 %	90,3 %	90,3 %	26,7 %	25,9 %	31,2 %

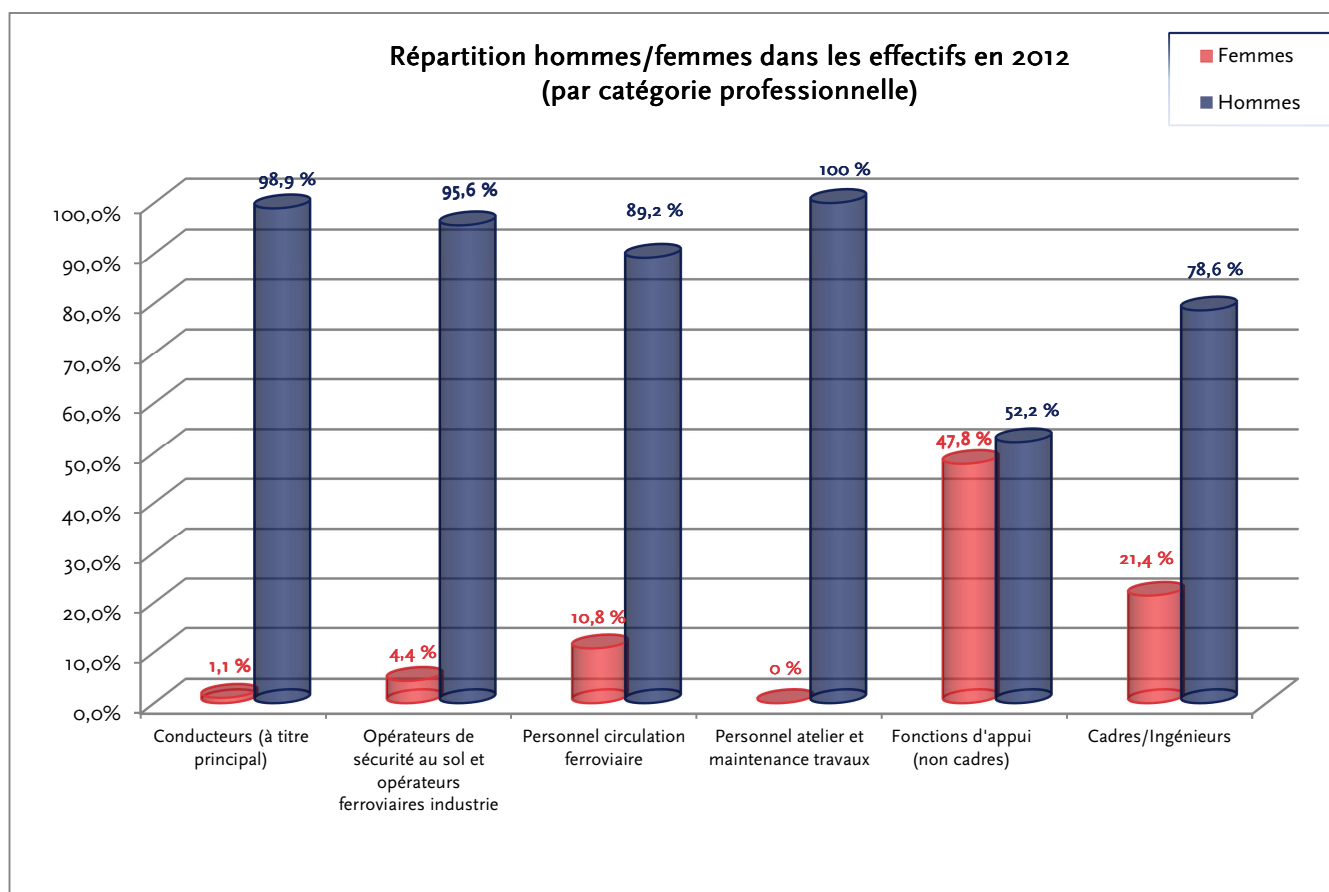
Répartition hommes/femmes dans les effectifs en 2012
(%)



➤ Répartition des femmes et des hommes par catégorie professionnelle
(Rapport entre l'effectif féminin/masculin de la catégorie et l'effectif total de la catégorie)

	2010		2011		2012	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Conducteurs (à titre principal)	0,6 %	99,4 %	0,7 %	99,3 %	1,1 %	98,9 %
Opérateurs de sécurité au sol et opérateurs ferroviaires industrie*	1,1 %	98,9 %	1 %	99 %	4,4 %	95,6 %
Personnel circulation ferroviaire*	4,8 %	95,2 %	3,4 %	96,6 %	10,8 %	89,2 %
Personnel atelier et maintenance travaux	0 %	100 %	2,6 %	97,4 %	0 %	100 %
Fonctions d'appui (non cadres)	50,9 %	49,1 %	52,6 %	47,4 %	47,8 %	52,2 %
Cadres/Ingénieurs	18,8 %	81,2 %	18,9 %	81,1 %	21,4 %	78,6 %

* En 2012, l'UTP a effectué une refonte du questionnaire de l'enquête sociale, afin de redéfinir certaines catégories de personnel, améliorant ainsi les réponses au questionnaire et donc la précision des données. Les catégories « d'opérateurs de sécurité au sol » et de « personnel d'exploitation » ont été remplacées respectivement par « opérateurs de sécurité au sol et opérateurs ferroviaires industrie » et « personnel circulation ferroviaire ». Les données 2010 et 2011 ont été établies sur la base des anciennes catégories et sont présentées à titre indicatif.

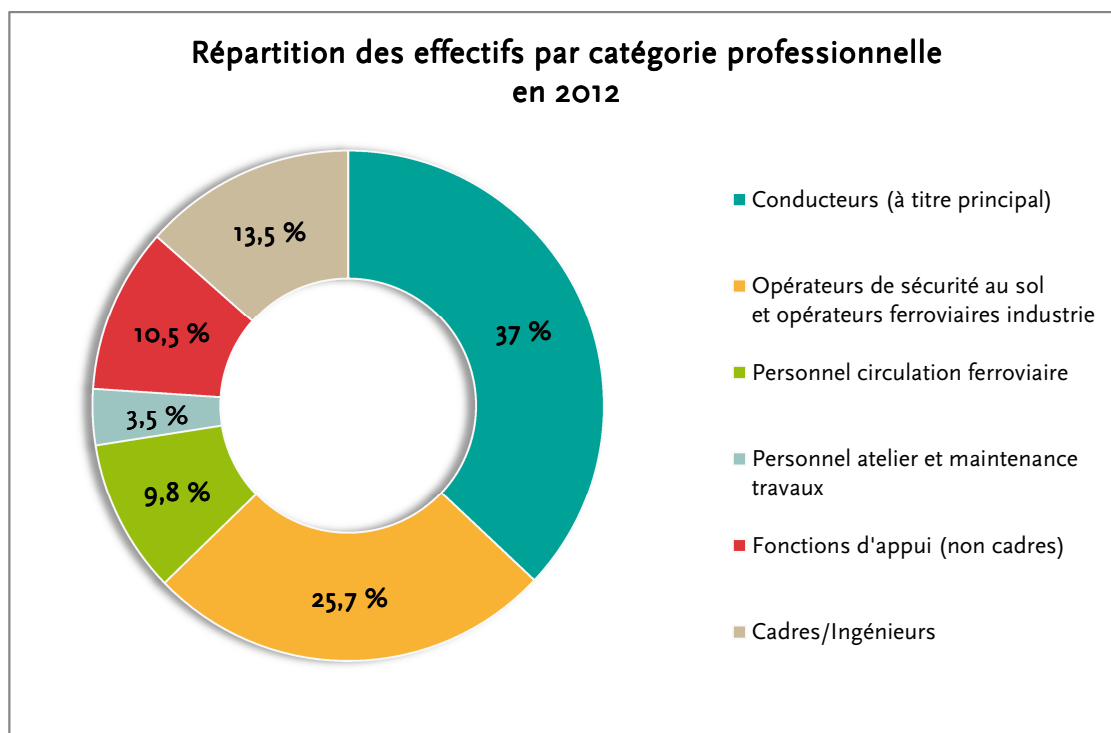


d) Répartition des effectifs par catégorie professionnelle

Depuis 2010, la répartition des effectifs par catégorie professionnelle connaît peu de changements. Les conducteurs représentent ainsi la majorité des salariés (37 % en 2012). Suivent les opérateurs de sécurité au sol et opérateurs ferroviaires industrie et la catégorie des personnels « circulation ferroviaire », dont la part correspond respectivement à 25,7 % et 9,8 %.

	2010	2011	2012
Conducteurs (à titre principal)	37,6 %	37,1 %	37 %
Opérateurs de sécurité au sol et opérateurs ferroviaires industrie*	17 %	18,1 %	25,7 %
Personnel circulation ferroviaire*	14,9 %	15 %	9,8 %
Personnel atelier et maintenance travaux	3,4 %	3,3 %	3,5 %
Fonctions d'appui (non cadres)	13,8 %	13,1 %	10,5 %
Cadres/Ingénieurs	13,3 %	13,4 %	13,5 %
TOTAL	100 %	100 %	100 %

* En 2012, l'UTP a effectué une refonte du questionnaire de l'enquête sociale, afin de redéfinir certaines catégories de personnel, améliorant ainsi les réponses au questionnaire et donc la précision des données. Les catégories « d'opérateurs de sécurité au sol » et de « personnel d'exploitation » ont été remplacées respectivement par « opérateurs de sécurité au sol et opérateurs ferroviaires industrie » et « personnel circulation ferroviaire ». Les données 2010 et 2011 ont été établies sur la base des anciennes catégories et sont présentées à titre indicatif.



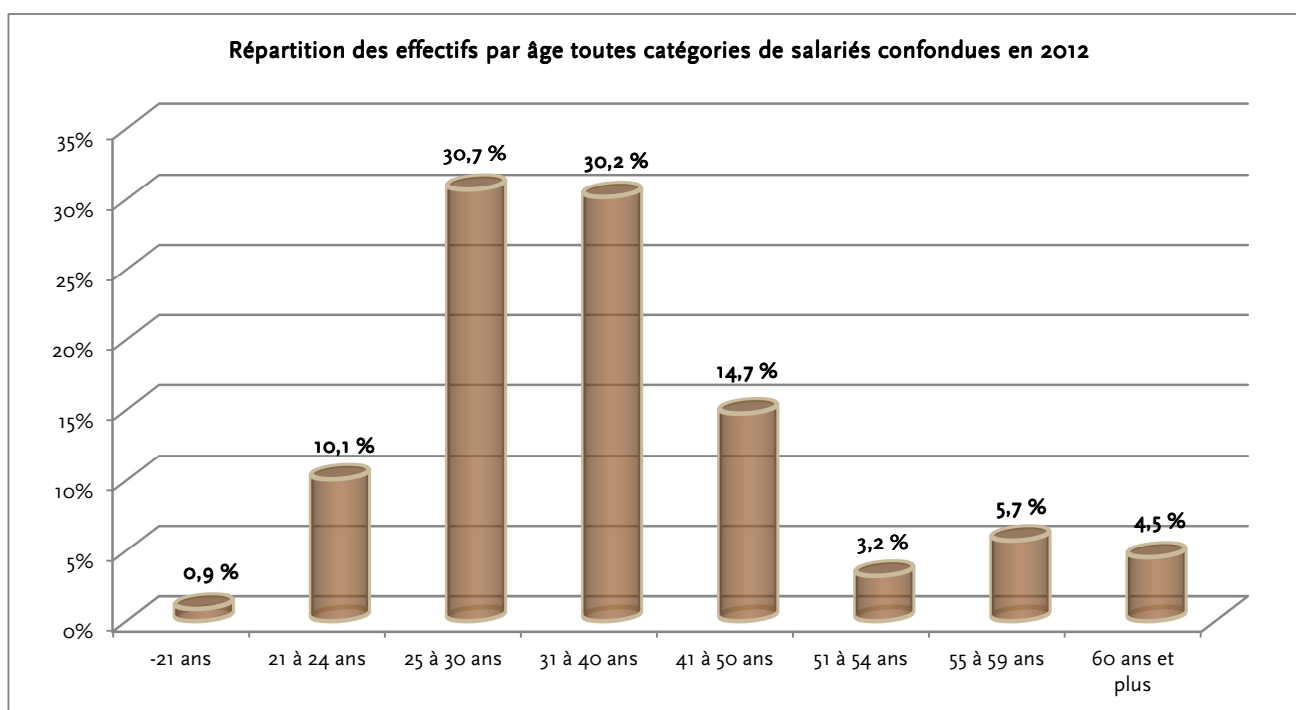
e) Répartition des effectifs par âge

➤ Répartition des effectifs par âge toutes catégories de salariés confondues

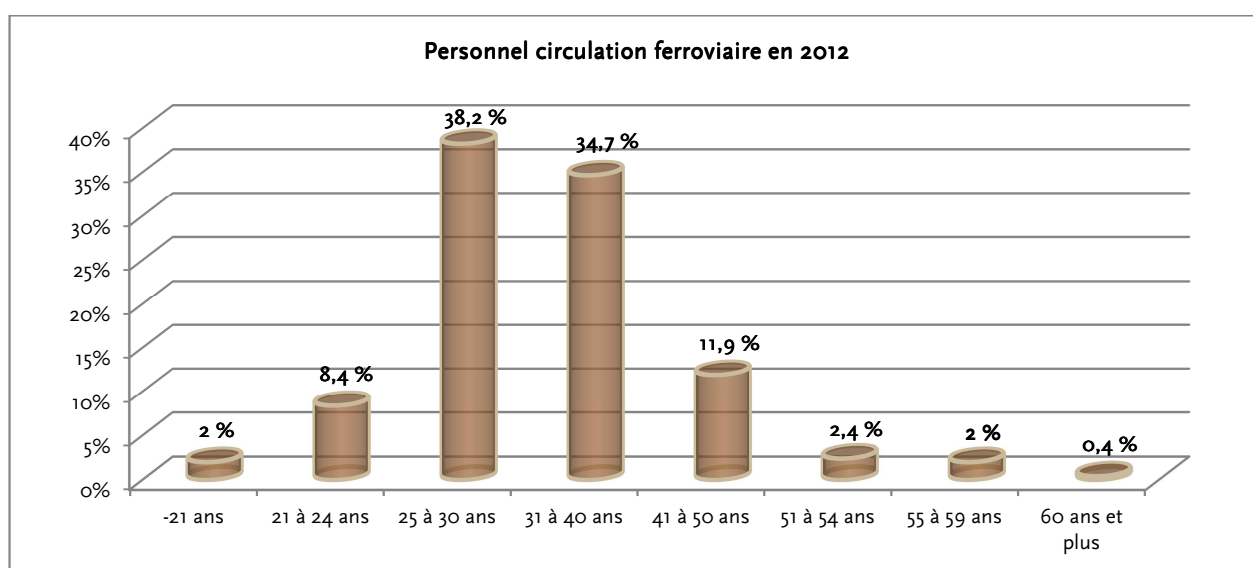
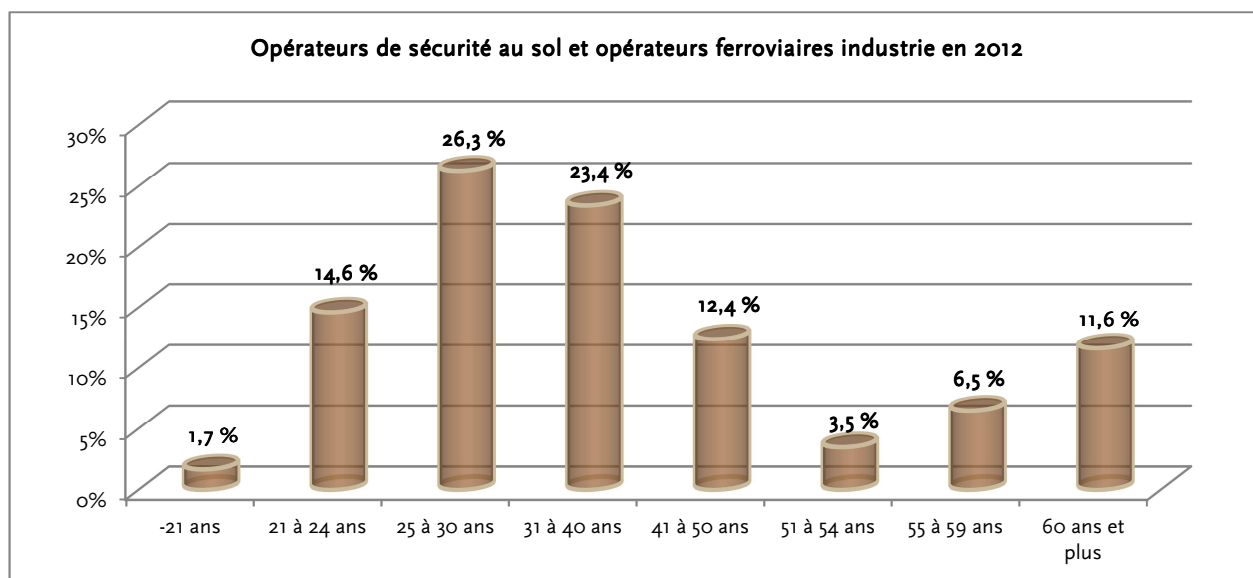
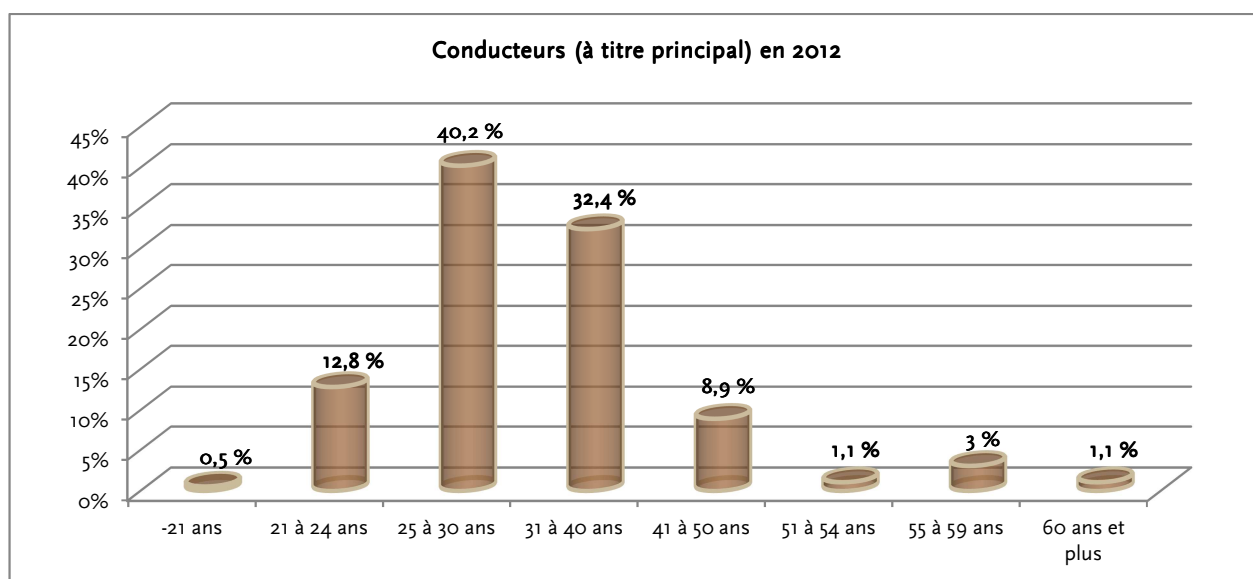
L'année 2012 confirme la pyramide des âges jeune dans le secteur du fret ferroviaire. La répartition des effectifs par âge est en effet stable d'année en année. Ainsi, la majorité des salariés du secteur est âgée de moins de 40 ans (71,9 % en 2012 contre 70,6 % en 2011).

Depuis 2010, c'est la catégorie des conducteurs qui compte le plus des salariés âgés de moins de 40 ans (85,9 % en 2012 contre 86,1 % en 2011). Suit la catégorie des personnels « circulation ferroviaire » qui comporte 83,3 % des salariés âgés de moins de 40 ans.

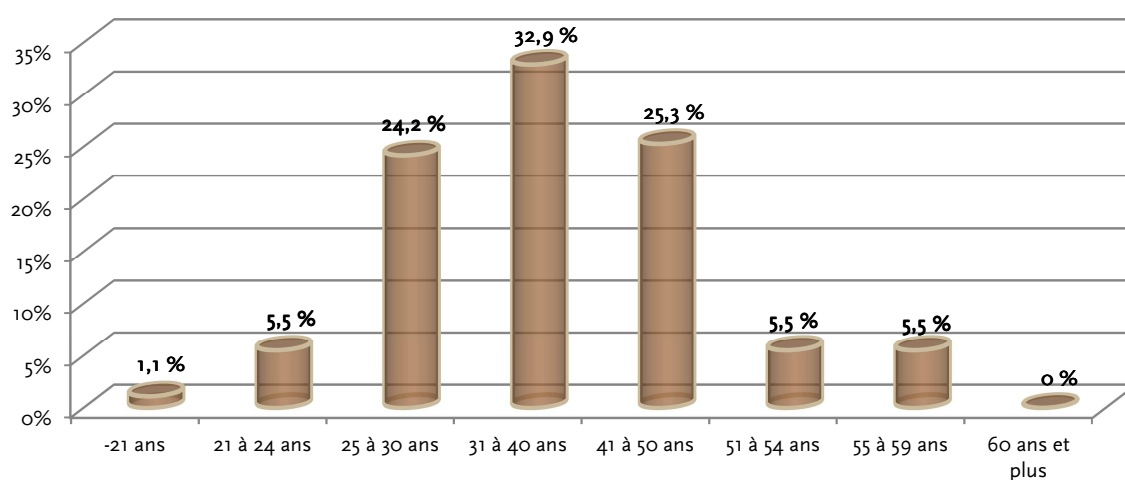
		-21 ans	21 à 24 ans	25 à 30 ans	31 à 40 ans	41 à 50 ans	51 à 54 ans	55 à 59 ans	60 ans et plus	Total
2010	Nombre de salariés	12	253	599	549	311	98	175	90	2 087
	% de l'effectif	0,6 %	12,1 %	28,7 %	26,3 %	14,9 %	4,7 %	8,4 %	4,3 %	100 %
2011	Nombre de salariés	16	260	687	684	341	84	163	98	2 333
	% de l'effectif	0,7 %	11,1 %	29,5 %	29,3 %	14,6 %	3,6 %	7 %	4,2 %	100 %
2012	Nombre de salariés	22	259	791	776	379	82	147	116	2 572
	% de l'effectif	0,9 %	10,1 %	30,7 %	30,2 %	14,7 %	3,2 %	5,7 %	4,5 %	100 %



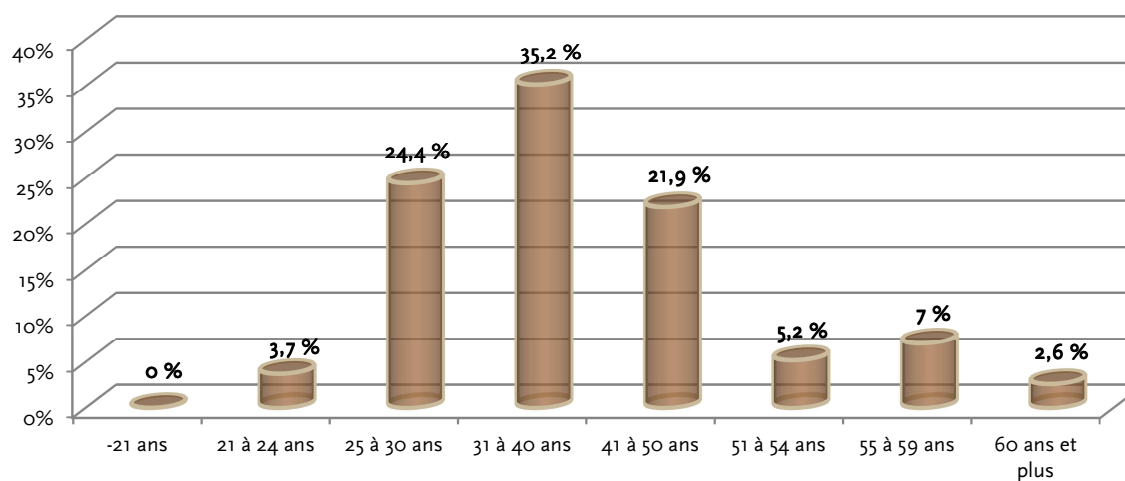
➤ Répartition des effectifs par âge par catégorie professionnelle



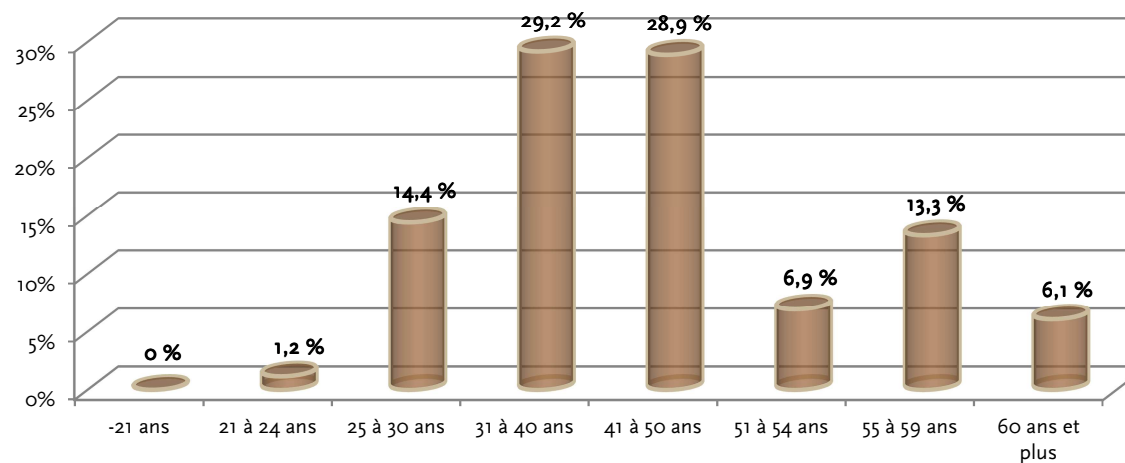
Personnel atelier maintenance en 2012



Fonction d'appui (non cadres) en 2012



Cadres/Ingénieurs en 2012



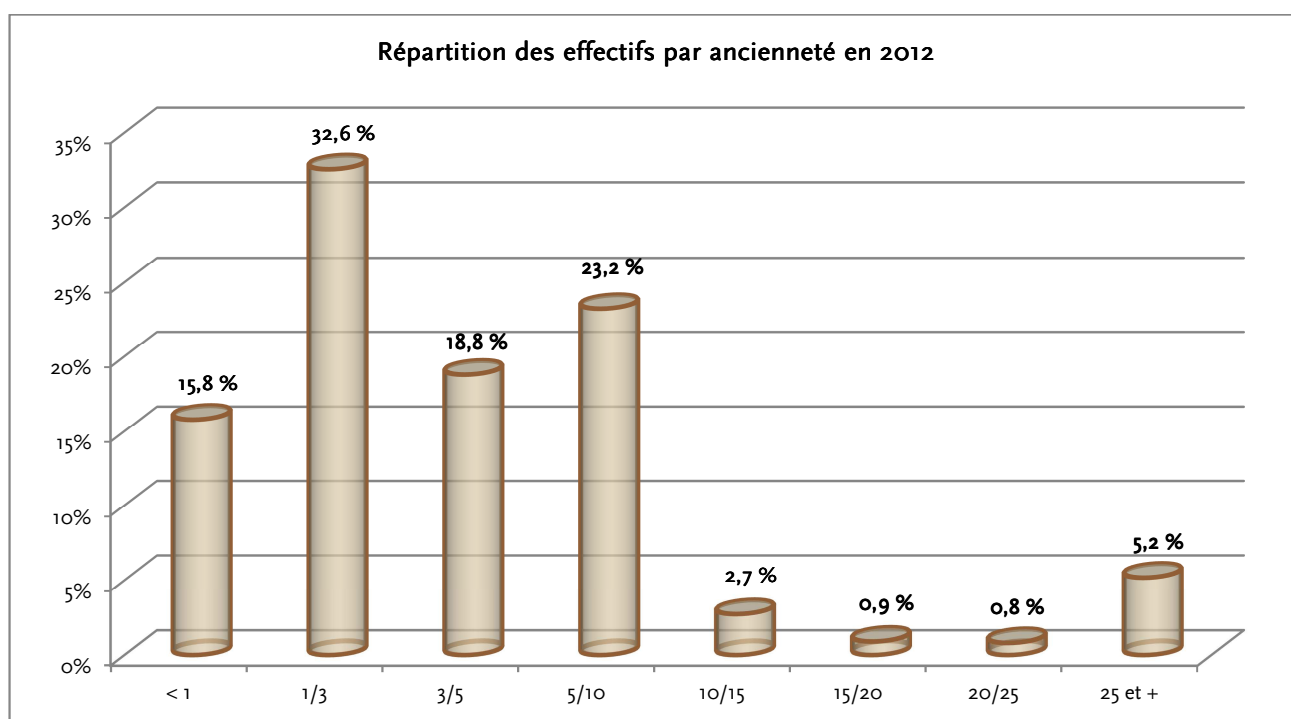
f) Répartition des effectifs par ancienneté

➤ Répartition des effectifs par ancienneté toutes catégories de salariés confondues

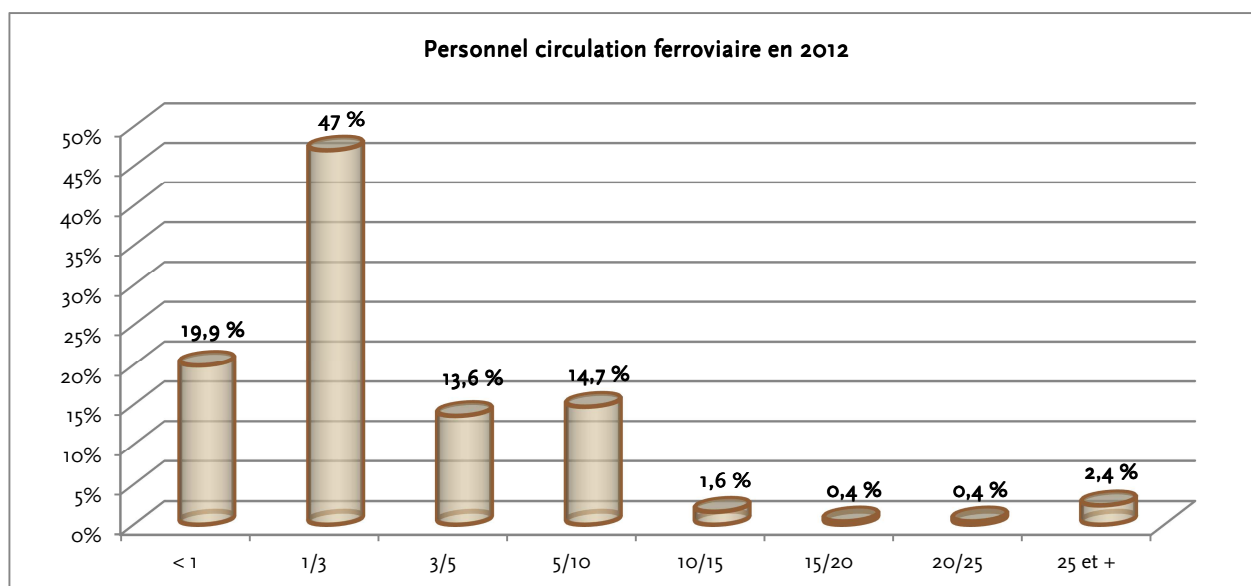
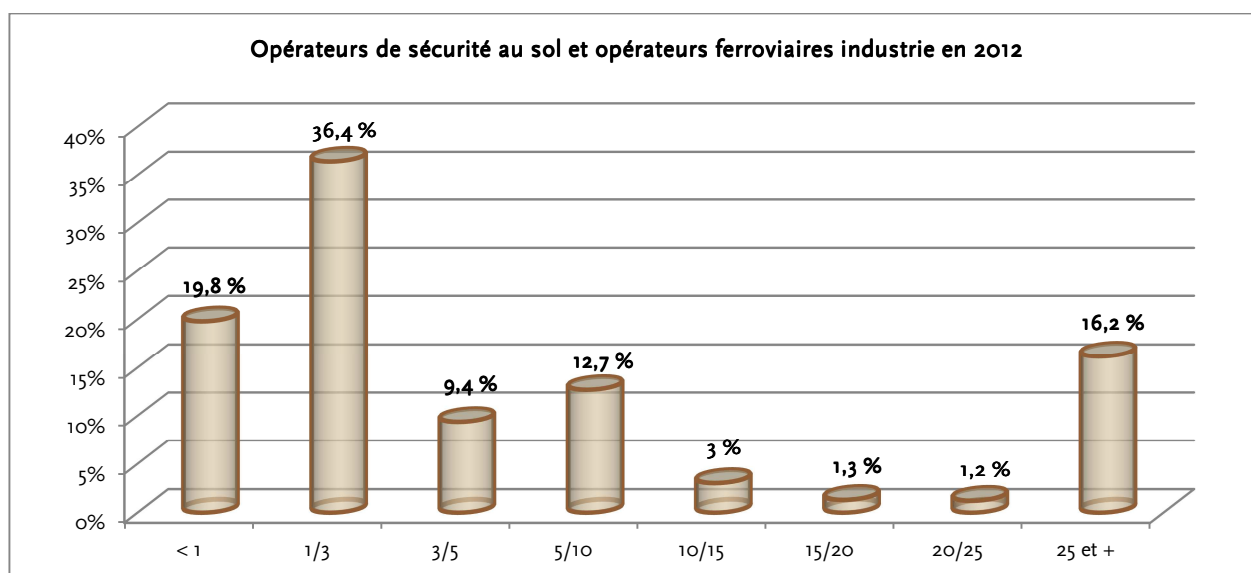
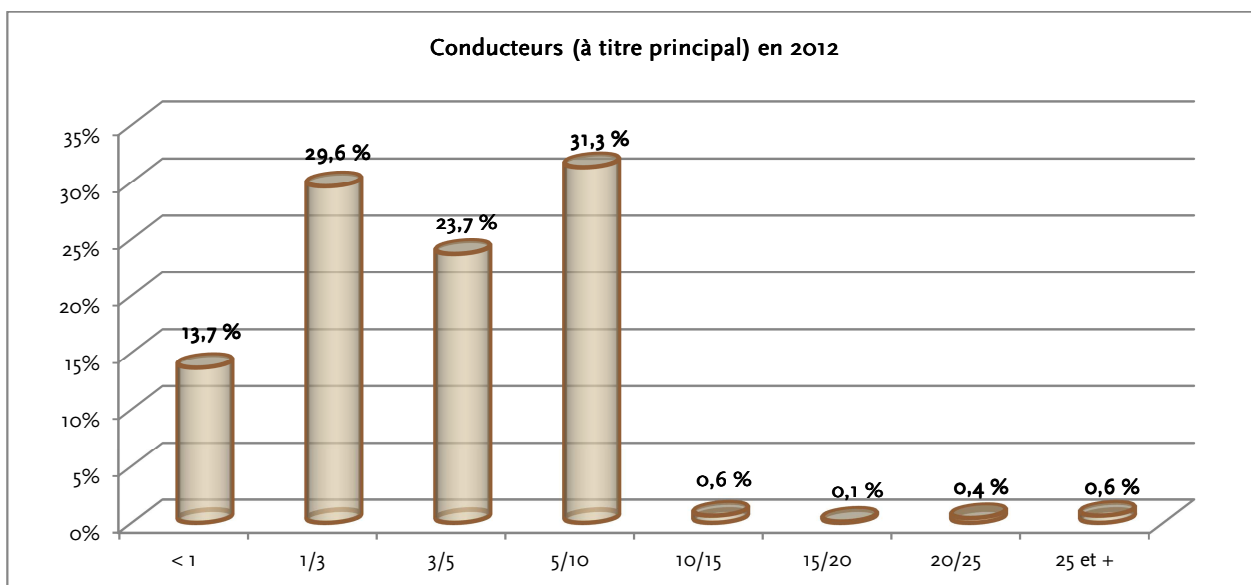
Dans le domaine de la répartition des effectifs par ancienneté, l'année 2012 confirme la tendance observée l'année précédente. Ainsi, si les salariés ayant moins de 5 ans d'ancienneté restent très nombreux dans le secteur (67,2 % en 2012), cette proportion continue à diminuer progressivement (ils étaient 71,5 % en 2011 et 77,8 % en 2010). Comme en 2011, cette diminution a pour corollaire l'augmentation des personnels ayant entre 5 et 10 ans d'ancienneté, dont la part connaît une évolution de près de +7 points et s'élève à 23,2 % en 2012 (contre 16,4 % en 2011).

La proportion des salariés ayant moins d'un an d'ancienneté diminue légèrement cette année (15,8 % en 2012 contre 19,9 % des effectifs en 2011). Cette part, qui reste assez importante, s'explique notamment par l'évolution des effectifs du secteur qui reste assez élevée (cf. pages 6 et suivantes).

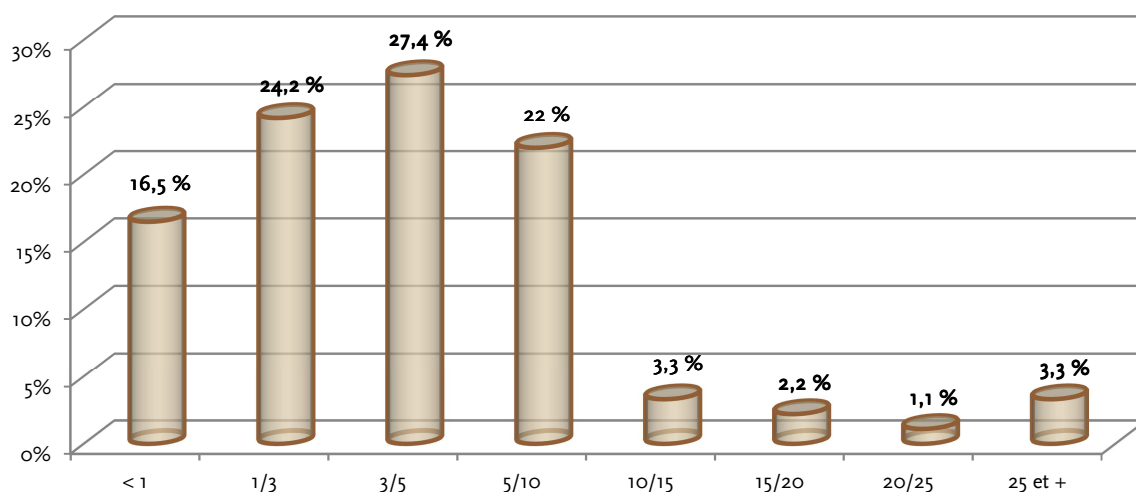
		< 1	1/3	3/5	5/10	10/15	15/20	20/25	25 et +	Total
2010	Nombre de salariés	403	558	664	180	69	27	20	166	2 087
	% de l'effectif	19,3 %	26,7 %	31,8 %	8,6 %	3,3 %	1,3 %	1 %	8 %	100 %
2011	Nombre de salariés	465	667	537	382	81	29	22	150	2 333
	% de l'effectif	19,9 %	28,6 %	23 %	16,4 %	3,5 %	1,3 %	0,9 %	6,4 %	100 %
2012	Nombre de salariés	406	838	483	597	70	23	22	133	2 572
	% de l'effectif	15,8 %	32,6 %	18,8 %	23,2 %	2,7 %	0,9 %	0,8 %	5,2 %	100 %



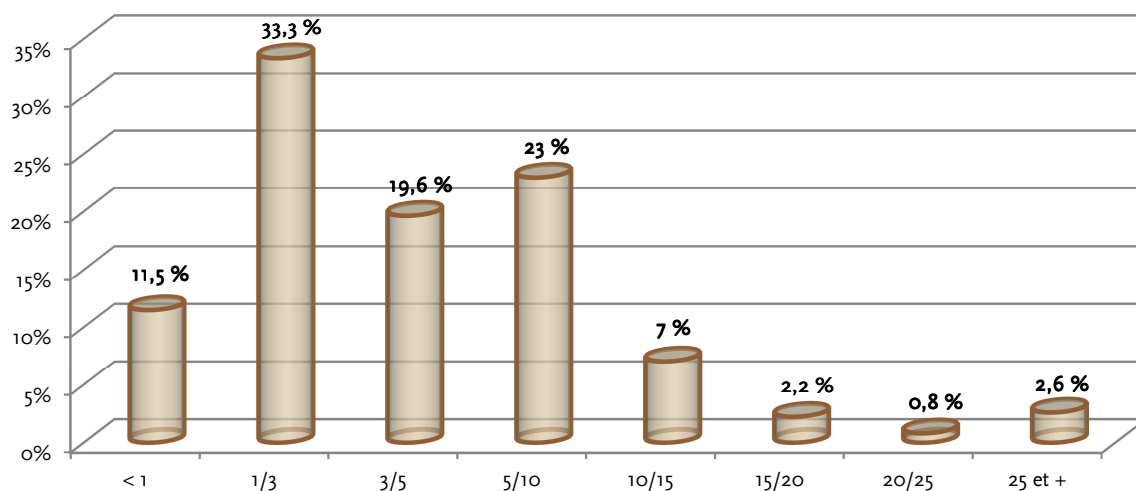
➤ Répartition des effectifs par ancienneté selon la catégorie professionnelle



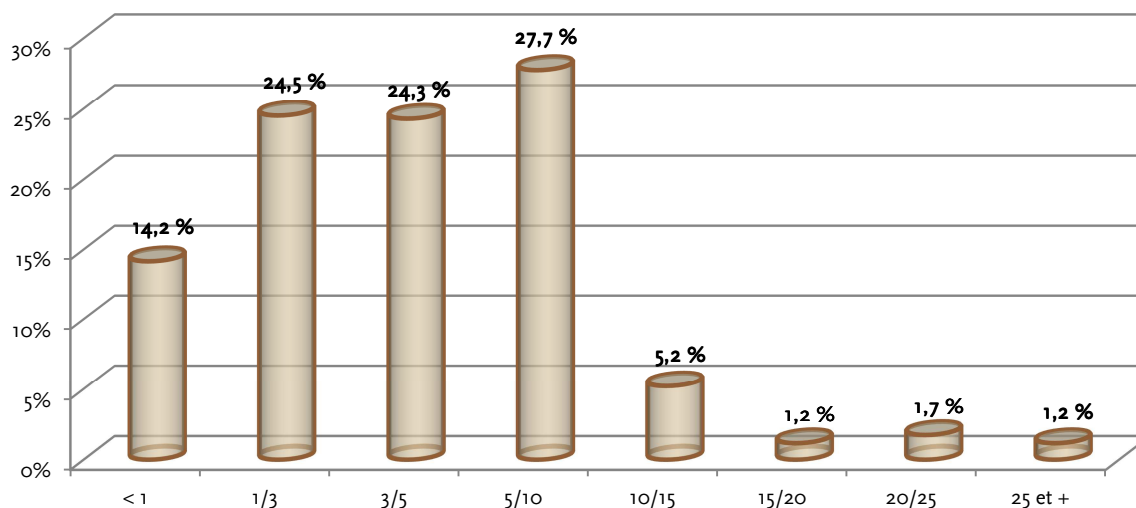
Personnel atelier et maintenance travaux en 2012



Fonction d'appui (non cadres) en 2012



Cadres/Ingénieurs en 2012



1.2 Salariés en Contrat à Durée Déterminée (CDD)

La proportion des salariés en contrat à durée déterminée reste pratiquement stable en 2012 en passant de 3,3 % à 3,6 % des effectifs de la branche.

A titre de comparaison, au niveau national, au quatrième semestre 2012, 7,4 % des salariés étaient titulaires d'un contrat à durée déterminée. Ils étaient 5,3 % pour le seul secteur des transports. La part des CDD dans le fret ferroviaire reste donc inférieure aux moyennes nationales (Source : DARES, *Activité et conditions d'emploi de la main d'œuvre au 4^{ème} trimestre 2012, mars 2013*).

➤ CDD entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2012

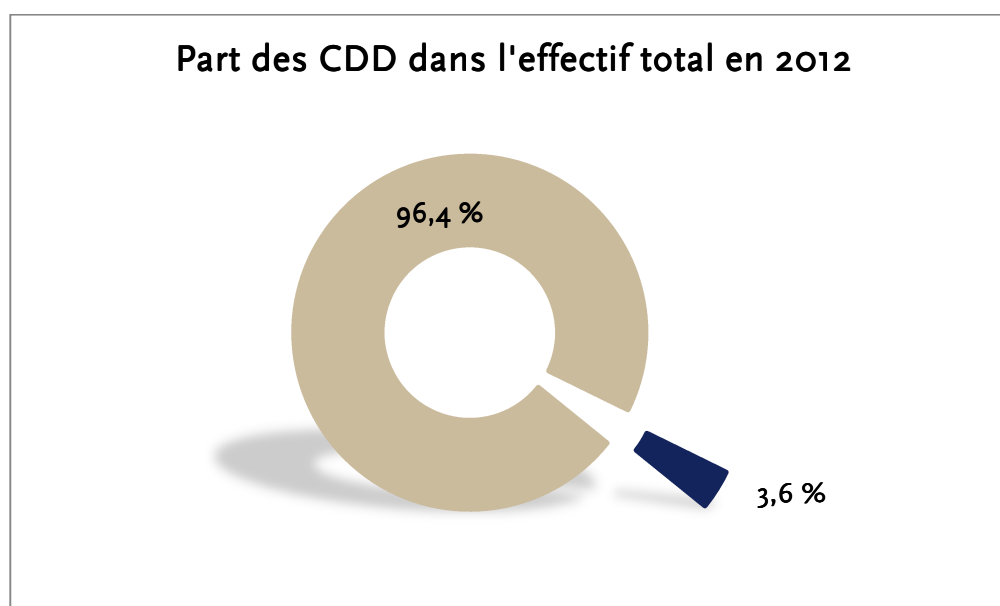
	Nombre de personnes	Nombre de mois	Nombre de contrats	Equivalent temps plein
2010	103	432	103	36
2011	179	944	196	78,7
2012	175	1136	197	94,7

➤ Part des CDD dans l'effectif total

(Rapport entre l'effectif CDD équivalent temps plein et l'effectif total temps plein + équivalent temps plein, CDI et CDD compris) :

2010*		2011		2012	
CDD	CDI	CDD	CDI	CDD	CDI
1,8 %	98,2 %	3,3 %	96,7 %	3,6 %	96,4 %

* La différence avec les chiffres publiés dans le bilan social 2010 s'explique par une précision de la formule de calcul en 2011.



II. DUREE DU TRAVAIL ET ABSENTEISME

2.1 Durée du travail

➤ **Durée hebdomadaire constatée**

Depuis 2009, la durée hebdomadaire du travail dans les entreprises de fret ferroviaire est de **35 heures**.

➤ **Heures supplémentaires**

Le nombre d'heures supplémentaires moyen par an et par salarié connaît à nouveau une diminution cette année passant de 59,1 h en 2011 à 50,2 heures par an et par salarié en 2012. Pour mémoire, en 2009 ce chiffre s'élevait à 81 h (cf. Bilan social 2009, édition 2010, page 15).

2.2. Absentéisme (en jours calendaires d'absence par an et par salarié)

Le nombre de jours d'absence par an et par salarié augmente en 2012 en passant de 9,41 jours en 2011 à 11,65 jours en 2012. Le nombre total de jours d'absence s'élève ainsi à 30 000 jours (contre 22 000 jours en 2011). En revanche, la part des salariés qui ont été absents au moins une fois cette année diminue considérablement : de 72,41 % en 2011, elle passe à 55,51 % en 2012.

Comme les années précédentes, la maladie reste la principale cause d'absence. Ainsi, en 2012, un salarié de la branche a été absent 7,74 jours pour maladie (5,77 jours en 2011).



BILAN SOCIAL 2012

	2010				2011*				2012			
	Jours d'absences par salarié (1)	En % par rapport au nombre total de jours d'absence	Nombre de salariés	En % par rapport au nombre total de salariés de la branche (2)	Jours d'absences par salarié (1)	En % par rapport au nombre total de jours d'absence	Nombre de salariés	En % par rapport au nombre total de salariés de la branche (2)	Jours d'absences par salarié (1)	En % par rapport au nombre total de jours d'absence	Nombre de salariés	En % par rapport au nombre total de salariés de la branche (2)
Maladie	6,4	59,36 %	1160	55,86 %	5,77	61,35 %	1057	45,47 %	7,47	64,1 %	893	34,86 %
Accident du travail	1,34	12,48 %	127	6,11 %	1,69	17,9 %	129	5,55 %	1,89	16,26 %	125	4,88 %
Maladies professionnelles	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0	0 %	0,14	1,22 %	1	0,04 %
Accidents de trajets	0,03	0,27 %	16	0,77 %	0,1	1,05 %	65	2,8 %	0,04	0,34 %	5	0,19 %
Maternité	0,84	7,79 %	62	2,99 %	0,53	5,68 %	11	0,47 %	0,37	3,21 %	13	0,51 %
Paternité	0,31	2,91 %	42	2,02 %	0,33	3,55 %	72	3,1 %	0,43	3,69 %	101	3,94 %
Absences non motivées	1,16	10,75 %	401	19,31 %	0,53	5,62 %	245	10,54 %	0,18	1,52 %	72	2,81 %
Absences motivées	0,69	6,44 %	244	11,75 %	0,46	4,85 %	104	4,47 %	1,13	9,66 %	212	8,28 %
TOTAL	10,77	100 %	2052	98,81 %	9,41	100 %	1683	72,4 %	11,65	100 %	1 422	55,51 %

⁽¹⁾ Il s'agit de la moyenne de jours d'absence dans l'année calculée pour l'ensemble des salariés des entreprises de la branche. Par exemple, il faut lire qu'en moyenne, un salarié d'une entreprise de transport de fret ferroviaire a été absent 7,74 jours pour maladie en 2012.

⁽²⁾ Lire par exemple 34,86 % des salariés ont été absents au moins une fois pour maladie en 2012.

* Les données 2011 ont été modifiées à la marge suite aux corrections apportées par une entreprise en 2013.

III. SALAIRES ET REMUNERATIONS

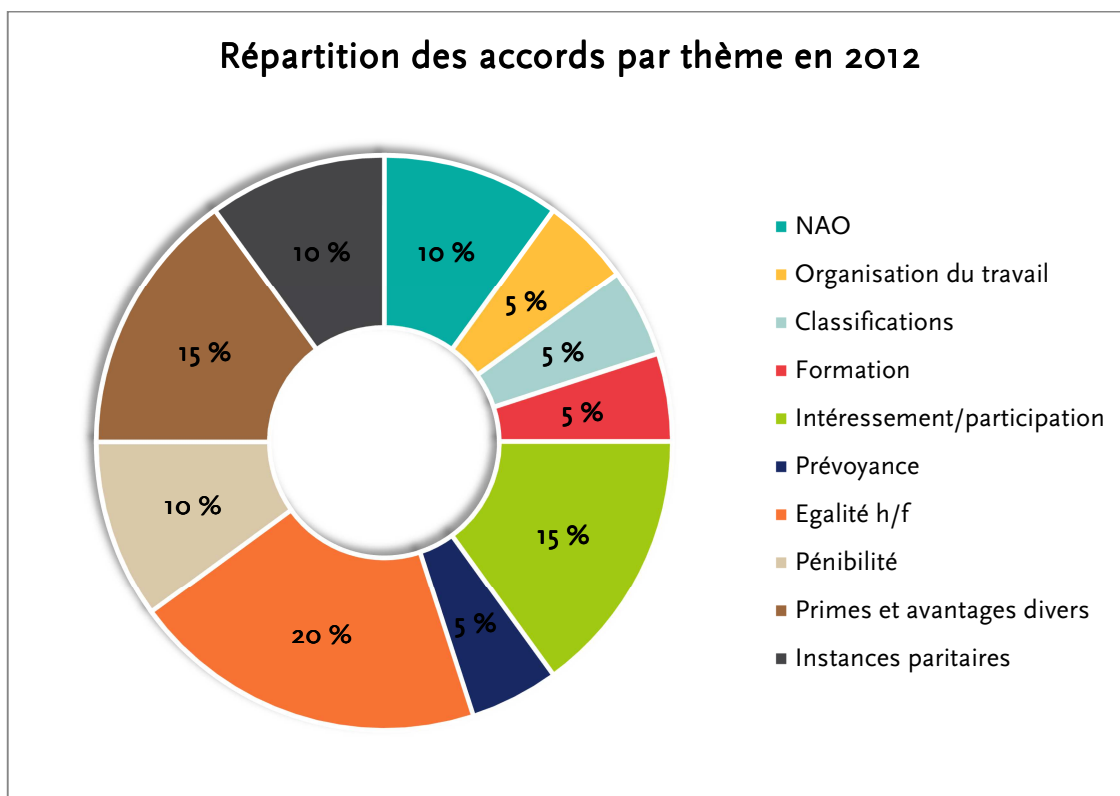
Rémunérations mensuelles en 2012 (à l'embauche)	
	Total * en euros
Conducteurs	2 262
Opérateurs de sécurité au sol et opérateurs ferroviaires industrie	1 810
Personnel circulation ferroviaire	2 248
Personnel atelier et maintenance	1 867
Fonctions d'appuis (non cadres)	2 296
Cadres/Ingénieurs	4 143

* Le total des rémunérations indiquées correspond au salaire mensuel brut de base, auquel s'ajoutent les primes mensuelles et les autres primes (semestrielles, annuelles), ramenées au mois.



IV. DIALOGUE SOCIAL

En 2012, 20 accords d'entreprise ont été conclus au sein des entreprises du secteur de fret ferroviaire. Ces accords portent principalement sur les sujets d'actualité comme l'égalité hommes/femmes, l'obligation annuelle de négocier et des sujets liés aux accords de branche, telles les classifications et l'organisation du travail.



V. FORMATION PROFESSIONNELLE

5.1. Investissements consacrés à la formation professionnelle

(Plan de formation + alternance et priorités + CIF*)

En 2012, les dépenses des entreprises ferroviaires en matière de formation professionnelle, en légère diminution par rapport à l'année précédente, correspondaient à 4,2 % de leur masse salariale.

Depuis plusieurs années, les investissements consacrés à la formation professionnelle par les entreprises du secteur de fret ferroviaire restent près de trois fois supérieurs aux obligations légales (1,6 % de la masse salariale).

	Montant des investissements en formation continue 2010-2012	
	Plan de formation + alternance et priorités + CIF*	
	En euros	En % de la masse salariale des entreprises de la branche
2010	3 843 793**	4,7 %
2011	3 717 832**	4,7 %
2012	3 330 313	4,2 %

* Congé individuel de formation

** Les dépenses en euros ont été modifiées par rapport aux bilans sociaux 2010 et 2011, suite aux corrections apportées par une entreprise.

5.2. Nombre de stagiaires

En 2012, 2 185 salariés de la branche ont suivi une formation professionnelle, ce qui correspond à 85 % des effectifs, contre 84,4 % en 2011.

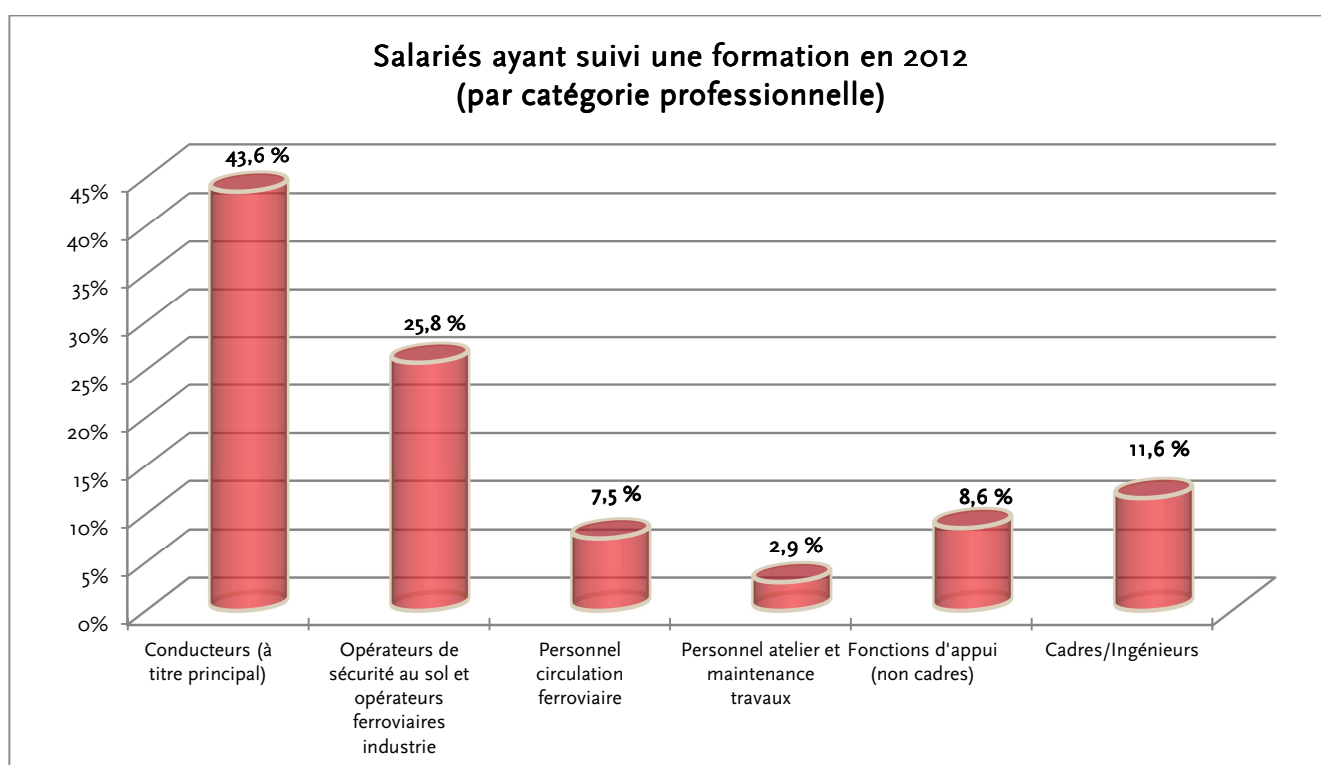
Comme en 2011, ce sont les conducteurs (43,6 % du nombre total de stagiaires) et les opérateurs de sécurité au sol (25,8 % du nombre total de stagiaires) qui représentaient la majorité des salariés ayant suivi une formation professionnelle en 2012.

Salariés ayant suivi une formation 2010-2012			
	2010	2011	2012
En nombre	1 498	1 969	2 185
En % de l'effectif total de la branche	71,8 %	84,4 %	85 %

Par catégorie professionnelle

	2010		2011		2012	
	Nombre de salariés ayant suivi une formation	En % du nombre total de stagiaires	Nombre de salariés ayant suivi une formation	En % du nombre total de stagiaires	Nombre de salariés ayant suivi une formation	En % du nombre total de stagiaires
Conducteurs	785	52,4 %	865	43,9 %	952	43,6 %
Opérateurs de sécurité au sol et opérateurs ferroviaires industrie*	317	21,1 %	378	19,2 %	563	25,8 %
Personnel circulation ferroviaire*	182	12,2 %	271	13,7 %	165	7,5 %
Personnel atelier/maintenance	40	2,7 %	72	3,7 %	64	2,9 %
Fonctions d'appui (non cadres)	80	5,3 %	200	10,2 %	187	8,6 %
Cadres/Ingénieurs	94	6,3 %	183	9,3 %	254	11,6 %

* En 2012, l'UTP a effectué une refonte du questionnaire de l'enquête sociale, afin de redéfinir certaines catégories de personnel, améliorant ainsi les réponses au questionnaire et donc la précision des données. Les catégories « d'opérateurs de sécurité au sol » et de « personnel d'exploitation » ont été remplacées respectivement par « opérateurs de sécurité au sol et opérateurs ferroviaires industrie » et « personnel circulation ferroviaire ». Les données 2010 et 2011 ont été établies sur la base des anciennes catégories et sont présentées à titre indicatif.



5.3. Nombre d'heures de stage

En 2012, la durée moyenne de formations suivie par les salariés de la branche augmente d'une façon significative. Ainsi, un stagiaire a bénéficié en moyenne de 128 heures de formation (contre 86 heures en 2011).

Les formations les plus longues ont été faites par les conducteurs (195,9 heures) et les personnels des ateliers et de maintenance (96,4 heures).

	2010	2011	2012
Nombre total d'heures de stage	128 965	169 260	279 720
Nombre moyen d'heures de stage par stagiaire	86,1	86	128

Nombre d'heures de stage par catégorie professionnelle :

	2010			2011			2012		
	Nombre d'heures de stage	Nombre d'heures par stagiaire	En % du nombre total des heures de stage	Nombre d'heures de stage	Nombre d'heures par stagiaire	En % du nombre total des heures de stage	Nombre d'heures de stage	Nombre d'heures par stagiaire	En % du nombre total des heures de stage
Conducteurs (à titre principal)	81 357	103,6	63,1 %	85 796	99,2	50,7 %	186 512	195,9	66,7 %
Opérateurs de sécurité au sol et opérateurs ferroviaires industrie*	32 819	103,5	25,4 %	55 825	147,7	33 %	44 769	79,5	16 %
Personnel circulation ferroviaire*	9 648	53,0	7,5 %	15 783	58,2	9,3 %	15 260	92,5	5,5 %
Personnel atelier/maintenance	1 201	30	0,9 %	1 206	16,75	0,7 %	6 167	96,4	2,2 %
Fonctions d'appui (non cadres)	1 757	22,0	1,4 %	7 180	35,9	4,3 %	6 750	36,1	2,4 %
Cadres/Ingénieurs	2 183	23,2	1,7 %	3 470	19	2 %	20 262	79,8	7,2 %

* En 2012, l'UTP a effectué une refonte du questionnaire de l'enquête sociale, afin de redéfinir certaines catégories de personnel, améliorant ainsi les réponses au questionnaire et donc la précision des données. Les catégories « d'opérateurs de sécurité au sol » et de « personnel d'exploitation » ont été remplacées respectivement par « opérateurs de sécurité au sol et opérateurs ferroviaires industrie » et « personnel circulation ferroviaire ». Les données 2010 et 2011 ont été établies sur la base des anciennes catégories et sont présentées à titre indicatif.

5.4. Nature des stages de formation

(en pourcentage par rapport au total des heures de formation)

Comme en 2011, les formations dans le domaine de la sécurité ferroviaire représentent la majorité des stages (83,2 % en 2012 contre 92,6 % du nombre total d'heures de stages en 2011), bien que leur part diminue au profit des formations « métier » dont la proportion s'élève à 10,9 % cette année.

	2011	2012
Sécurité ferroviaire	92,6 %	83,2 %
Hygiène et sécurité	2 %	1,6 %
Formations « métier »	2,5 %	10,9 %
Bureautique et informatique	1,2 %	1,1 %
Gestion management	1,4 %	2,7 %
Langues étrangères	0,2 %	0,3 %
Développement personnel	0,1 %	0 %
Autres	0 %	0,2 %



5.5. Utilisation du droit individuel à la formation (DIF)

Le niveau de recours au droit individuel à la formation a peu évolué entre 2012 et 2011. Ainsi, cette année 1,6 % des salariés de la branche ont utilisé leur DIF, contre 1,3 % en 2011. La durée des formations suivies au titre du DIF reste également stable (28 heures en 2012, contre 32 heures en 2011). Les salariés ayant bénéficié du DIF en 2012 ont suivi principalement des formations dans le domaine de la bureautique et des langues étrangères.

	2011				2012			
	Nombre de salariés	En % de l'effectif total	Nombre d'heures	Nombre d'heures moyen effectué par salarié	Nombre de salariés	En % de l'effectif total	Nombre d'heures	Nombre d'heures moyen effectué par salarié
Conducteurs (à titre principal)	6	0,7 %	199	33	1	0,1 %	112	112
Opérateurs de sécurité au sol et opérateurs ferroviaires industrie*	3	0,7 %	114	38	9	1,4 %	421	47
Personnel circulation ferroviaire*	1	0,3 %	14	14	0	0 %	0	0
Personnel atelier et maintenance travaux	1	1,3 %	28	28	2	2,2 %	61	31
Fonctions d'appui (non cadres)	10	3,3 %	269	27	12	4,4 %	198	17
Cadres/Ingénieurs	10	3,2 %	367	37	16	4,6 %	313	20
TOTAL	31	1,3 %	991	32	40	1,6 %	1 105	28

* En 2012, l'UTP a effectué une refonte du questionnaire de l'enquête sociale, afin de redéfinir certaines catégories de personnel, améliorant ainsi les réponses au questionnaire et donc la précision des données. Les catégories « d'opérateurs de sécurité au sol » et de « personnel d'exploitation » ont été remplacées respectivement par « opérateurs de sécurité au sol et opérateurs ferroviaires industrie » et « personnel circulation ferroviaire ». Les données 2010 et 2011 ont été établies sur la base des anciennes catégories et sont présentées à titre indicatif.

5.6. Périodes de professionnalisation

En 2012, 153 salariés du secteur de fret ferroviaire ont bénéficié des périodes de professionnalisation. Ce chiffre, en diminution par rapport à l'année précédente, correspond à 5,9 % des salariés de la branche. Les périodes de professionnalisation ont été utilisées pour suivre des formations très variées et notamment, les formations spécifiques ferroviaires.

	2011		2012	
	Nombre de salariés	En % de l'effectif total	Nombre de salariés	En % de l'effectif total
Conducteurs (à titre principal)	93	10,8 %	108	11,3 %
Opérateurs de sécurité au sol et opérateurs ferroviaires industrie	90	21,3 %	12	1,8 %
Personnel circulation ferroviaire	41	11,7 %	33	13,1 %
Personnel atelier et maintenance travaux	0	0 %	0	0 %
Fonctions d'appui (non cadres)	2	0,7 %	0	0 %
Cadres/Ingénieurs	2	0,6 %	0	0 %
TOTAL	228	9,8 %	153	5,9 %

* En 2012, l'UTP a effectué une refonte du questionnaire de l'enquête sociale, afin de redéfinir certaines catégories de personnel, améliorant ainsi les réponses au questionnaire et donc la précision des données. Les catégories « d'opérateurs de sécurité au sol » et de « personnel d'exploitation » ont été remplacées respectivement par « opérateurs de sécurité au sol et opérateurs ferroviaires industrie » et « personnel circulation ferroviaire ». Les données 2010 et 2011 ont été établies sur la base des anciennes catégories et sont présentées à titre indicatif.

5.7. Contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation

Le nombre de contrats en alternance conclus en 2012 augmente par rapport à la période précédente. Ainsi, cette année, ont été conclus 46 contrats d'apprentissage (34 en 2011) et 85 contrats de professionnalisation (80 en 2011). Dans le cadre de ces contrats ont été préparés autant des diplômes spécifiques au secteur des transports (ingénieur circulation ferroviaire, logistique, maintenance industrielle...), que les diplômes généralistes (gestion des Ressources Humaines, marketing, gestion, communication...).

	Nombre de contrats spécifiques			
	En cours au 31/12/11	Conclus en 2011	En cours au 31/12/12	Conclus en 2012
Contrats d'apprentissage	41	34	58	46
Contrats de professionnalisation	99	80	97	85